

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en- Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p align="center">Séance du 18 Décembre 2017</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 10 Absents : 6 Pouvoirs : 1 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0</p> <p>N° CA 19/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 18 Décembre à dix neuf heures, le Conseil d'administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle d'animation de l'EHPAD sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 12 Décembre 2017</p> <p>Présents : Mesdames Carole BRETON, Carine LAVAL, Claude STOUBENFOLLE, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Messieurs André-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean-Pierre LONG, Marc COUZON, Paul RANNARD</p> <p>Pouvoir : Monsieur Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Madame Marie-Chantal FIGUET</p> <p>Absents Excusés : Mesdames Anne Marie BAILLEUIL, Martine VEYRAT, Marthe CUTELLE, Cécile FILET, Marie-Antoinette SIMON, Monsieur Jean VIOLLET.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Joseph TRAVAIL</p>

OBJET : Don CIAS

Monsieur Le Vice Président rappelle que le CIAS doit délibérer pour accepter un don.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Conseil d'administration accepte le don d'un montant de 430 euros.

**Pour extrait conforme,
Le Vice Président,
André Gilles CHATAGNAT**



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations
les membres présents.

Pour extrait conforme,
Par délégation, le Vice-Président,
André Gilles Chatagnat